

COLLECTIF IQBAL MASIH POUR LES DROITS DES ENFANTS

APPEL D'ÉPINAL

(Texte intégral)

Préambule

A l'occasion de la journée nationale des droits de l'enfant et au vu des maltraitances et bien trop souvent des ignominies dont il est l'objet, nous, signataires de l'Appel d'Épinal, portons à la connaissance de l'opinion publique française l'acte qui fonde les raisons et les finalités de notre engagement. Inutile d'être d'accord sur tout, l'essentiel est de dénoncer, de faire pression sur les responsables actifs ou passifs qui laissent faire. Seuls nous ne pouvons rien, tous ensemble nous pouvons tout. L'appel d'Épinal est à la disposition de tous ceux et toutes celles qui veulent agir. Assurer la plus large diffusion de l'acte fondateur de l'Appel d'Épinal est pour nous l'action la plus urgente à mener. Parce que les hommes doivent naître et demeurer libres et égaux en droits, nous revendiquons le droit au bonheur pour tous les enfants :

- * Droit à la santé, à l'éducation, à la culture, au sport,
- * Droit à l'intégrité physique et morale
- * Droit à un travail pour leurs parents

1 - Des constats insupportables

Chaque jour, les médias nous apportent de terribles nouvelles. des millions d'enfances sont détruites à travers le monde mais aussi en France :

- * C'est l'exploitation sexuelle des enfants comme en Belgique ou en Indonésie à travers le tourisme sexuel.
- * C'est la famine, la maladie et les guerres qui tuent chaque jour des milliers d'enfants à travers le monde.
- * C'est l'analphabétisme qui enferme des milliers d'êtres humains dans le sous-développement.
- * C'est le trafic d'enfants et leur mutilation, parfois leur mort pour la vente d'organes.
- * C'est la misère et le chômage qui détruisent des familles et laissent combien d'enfants dans la détresse.
- * C'est l'inceste et la violence de certains parents.
- * C'est aussi le désœuvrement d'une jeunesse sans perspectives d'avenir.

2 - Une convention et des lois existent

Nous faisons nôtre la convention internationale des droits de l'enfant adoptée par l'assemblée générale des Nations Unies

le 20 novembre 1989. Ces droits doivent être reconnus à tous les enfants sans exception aucune et sans distinction ou discrimination fondées sur la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion, les opinions politiques ou autres, l'origine nationale ou sociale, la fortune, la naissance ou sur toute autre situation.

Sept ans après l'adoption de cette convention beaucoup de chemin reste encore à parcourir. Nos gouvernants ne font pas preuve de la célérité que nous sommes en droits d'attendre. Les dirigeants des sept pays les plus industrialisés savent imposer leur vision du monde quand il s'agit de défendre leurs propres intérêts, ne seraient-ils plus assez convaincants pour promouvoir un nouvel ordre international fondé sur le

respect de la personne humaine ?

Le monde changera quand les gens se saisiront pleinement de cette question et feront du respect des droits de l'enfant un préalable à la mise en oeuvre de toute politique.

3 - Des actions et des objectifs clairement définis

Notre force nous la tirerons de notre capacité à nous unir sur des objectifs précis :

- * Créer un vaste mouvement d'opinions en étroite collaboration avec toutes les associations, syndicats, partis politiques, personnalités, sans exclusive mais avec pour seul parti pris, celui des enfants.
- * Multiplier les structures d'écoute pour répondre à la violence physique, morale et sexuelle dont les enfants sont victimes.
- * Dénoncer les firmes qui ferment leurs usines en France pour se livrer à l'exploitation des enfants dans d'autres pays et à la mise en concurrence honteuse des salariés français avec ceux des pays qui ne respectent pas les droits des enfants.
- * Renforcer les sanctions à l'égard des pays qui ne respectent pas la convention internationale des droits de l'enfant.
- * Exiger un label officiel garantissant que les produits importés n'ont pas été fabriqués par des enfants de moins de 16 ans.
- * Redéfinir les principes d'une véritable coopération entre les pays riches et les pays pauvres pour résoudre le sous développement.
- * Revendiquer la mobilisation de 1% des budgets militaires dans le monde pour financer des opérations de développement.
- * Demander aux Maires de France de baptiser des établissements scolaires, des squares d'enfants du nom de Iqbal MASHI, ce jeune pakistanais lâchement assassiné parce qu'il dénonçait l'exploitation des enfants.

4 - Un appel universel

Parce que nous sommes profondément humaniste, nous n'accepterons jamais que l'enfance soit bafouée.

Des firmes délocalisent leurs établissements pour exploiter, avec un cynisme qui nous ramène plus d'un siècle en arrière, des enfants misérables.

A la guerre économique qui régit aujourd'hui les échanges internationaux, nous voulons substituer une nouvelle organisation fondée sur la coopération entre les nations dans le respect de l'être humain.

L'argent-roi, la recherche du profit maximum ne peuvent éternellement imposer à plus de quatre milliards d'hommes, de femmes et d'enfants, l'exploitation, le chômage, la précarité, la faim, l'analphabétisme et le sous développement.

Notre ultime objectif est de construire une société où l'homme soit maître de son devenir.

A l'image d'Épinal, qui fête chaque année la légende de St Nicolas, patron de la Lorraine et protecteur des enfants, fêtons dignement cette journée du 20 novembre.

5 - Notre engagement

Les signataires de l'Appel d'Épinal s'engagent à faire connaître largement cet Appel. Ils agiront auprès des décideurs pour la réalisation des objectifs définis.

Épinal, le 20 Novembre 1996

Les signataires de l'Appel

ACE, ACO, Artisans du monde, Association des amis de Gaby MAIRE, CEDIF, CGT, CSF, Enfants du monde droits de l'homme, Ex-commune de St Laurent, FCPE, FSU, Le groupe des dix, Hors Jeu, JOC-JOCF, LCR, LIFPL, Ligue des droits de l'homme section de Melun, Marjuvia, le NID, P.S., Pax Cristi, PCF, Les Verts, Paul Carpita (cinéaste), Comité Unicef 88, Comité défense droits de l'homme (Errachidia-Marc), F.X. Huguenot (conseiller général), Avenir 3000(Marseille), Groupe Amnesty International (Remiremont).

Je soussigné (e) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

DECLARE SIGNER L'APPEL D'ÉPINAL

Signature :

Document à retourner :

COLLECTIF IQBAL MASIH - 42, quai des bons enfants -
88000 ÉPINAL - FRANCE